

## DISPOSITIF D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

TARIFICATION APPLICABLE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

### AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Tarifs applicables aires d'accueil des gens du voyage de l'Eurométropole de Strasbourg, répondants aux normes définies par la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

#### ✓ Droit de place :

- 1,70 € / jour l'emplacement de 2 places
- 2,40 € / jour l'emplacement de 3 places
- 1,70 € / jour l'emplacement ayant un aménagement spécifique permettant l'accueil des personnes à mobilité réduite avec une caravane d'habitation et une caravane cuisine

#### ✓ Consommation des fluides :

- 2,75 € / m<sup>3</sup> d'eau
- 0,17 € / KWh d'électricité

#### ✓ Indemnité pour occupation sans droit ni titre :

- 1,70 € / jour l'emplacement de 2 places
- 2,40 € / jour l'emplacement de 3 places
- 1,70 € / jour l'emplacement ayant un aménagement spécifique permettant l'accueil des personnes à mobilité réduite avec une caravane d'habitation et une caravane cuisine

#### ✓ Dépôt de garantie :

- 100 € / Emplacement pour le stationnement de caravanes
- 300 € / Emplacement pour le stationnement d'un camping-car

Restitué au départ, après l'état des lieux constatant le bon état de l'emplacement libéré et des équipements le desservant.

#### ✓ Retenues forfaitaires en cas de dégradations, de manquements au règlement ou de prestations spécifiques :

- En cas de destruction partielle ou totale d'un élément d'équipement de l'aire, la Collectivité se réserve le droit de réclamer une indemnisation à la hauteur du coût réel du préjudice subi.

#### **Retenues Forfaitaires :**

<b>NATURE</b>	<b>DÉFINITION</b>	<b>TARIFS T.T.C.</b>
<b>1. COMMUNS</b>		
Clé	Perdue / cassée	50 €
Écoulement bouché	Intervention extérieure ou sortie pompes	<i>au réel sur facture</i>

Panneau de signalisation	Cassé	100 €
Portique	Cassé / fracturé	<i>au réel sur facture</i>
Axe de support - cadenas / portique	Cassé / fracturé	150 €
cadenas	Cassé / fracturé	150 €
<b>2. PORTES COMMUNES ET PRIVATIVES</b>		
Porte	Cassée / forcée / à remplacer	<i>Au réel sur facture</i>
Serrure	Cassée / manquante	80 €
Cylindre barillet	Forcée/ hors service	80 €
Poignée	Cassée / manquante	40 €
Graffiti, dessin, trous, rayures	Graffiti, dessin, trous, rayures	200 €
<b>3. ABORDS et EMPLACEMENT</b>		
Encombrants (palettes, appareils ménagers)	Enlèvement	200 €
Propreté (pendant le séjour)	Détritus / objets	100 €
Espaces verts	Détritus / objets / dégradations	200 €
Clôture (panneau et montant)	Cassée / coupée / démontée	150 €
Plot pour auvent	Manquant	90 €
Plot pour auvent	Abimé	10 €
Candélabre	Cassé / fracturé / graffitis	<i>au réel sur facture</i>
Enlèvement d'un véhicule ou d'une caravane	Enlèvement	500 €
Caravane supplémentaire sur emplacement sans autorisation	Caravane en surnombre	10 € / jour / caravane
<b>4. BÂTIMENT</b>		
Graffiti, dessin, trous, rayures	Graffiti, dessin, trous, rayures	200 €
Vitre /brique vitrée	Cassée	<i>Au réel sur facture</i>
Grille ventilation / aération	Cassée / manquante	10 €
Toiture	Tuile cassée	10 €
Gouttière	Accessoire / goulotte	50 €
<b>5. ÉLECTRICITÉ EN EXTÉRIEUR</b>		
Coffret électrique 4 prises	Plastron cassé	50 €
Coffret électrique 4 prises manquant	Manquant	750 €
Prise électrique	Brûlée / cassée	25 €
Disjoncteur	Brûlé / cassé	100 €
changement de prise ou disjoncteur suite à une installation défectueuse de l'utilisateur	Brûlé / cassé	100 €
<b>6. ÉQUIPEMENT SANITAIRE EXTÉRIEUR</b>		
Évier	Cassé	<i>au réel sur facture</i>
Évier	Détérioré (peinture, huile, ...)	150 €
Robinet et/ou poussoir	Remplacement total	150 €
Robinet Col de cygne	Remplacement Col de cygne	50 €
Robinet machine à laver	Cassé / détérioré	20 €

Écoulement siphon évier / machine à laver	Bouché / cassé	20 €
<b>7. ESPACE TOILETTES</b>		
Propreté	État général négligé	100 €
Écoulement bouché	Prestation débouchage manuel	50 €
Écoulement bouché	Prestation débouchage mécanique	<i>au réel sur facture</i>
Carrelage (mur ou sol)	Le carreau	10 €
Abattant WC	Cassé	60 €
Cuvette WC ou réservoir	Cassé (e)	100 €
Poussoir WC	Cassé	30 €
Hublots éclairage	Détérioré / vitre cassée	50 €
Interrupteur	Cassé	20 €
Radiateur soufflant ou radiant	Détérioré	<i>au réel sur facture</i>
Commande soufflant ou radiant	Détérioré / cassé	<i>au réel sur facture</i>
Plexi éclairage	Cassé ou manquant	10 €
<b>8. ESPACE DOUCHE</b>		
Propreté	Etat général négligé	100 €
Carrelage (mur ou sol)	Le carreau	10 €
Écoulement bouché	Prestation débouchage manuel	50 €
Écoulement bouché	Prestation débouchage mécanique	<i>au réel sur facture</i>
Mélangeur ou Mitigeur	Remplacement suite à détérioration	100 €
Pommeau douche ou diffuseur	Remplacement suite à détérioration	50 €
Flexible de douche	Remplacement suite à détérioration	20 €
Barre de douche support pommeau	Remplacement suite à détérioration	50 €
Hublots éclairage	Détérioré / vitre cassée	50 €
Interrupteur	Détérioré / cassé	20 €
Miroir	Cassé	20 €
Plexi éclairage	Cassé ou manquant	10 €
Radiateur soufflant ou radiant	Détérioré / cassé	<i>au réel sur facture</i>
Commande soufflant ou radiant	Détérioré / cassé	<i>au réel sur facture</i>
Siège douche PMR	Détérioré / cassé	150 €
<b>9. CHANGEMENT D'EMPLACEMENT</b>		
Redevance pour changement d'emplacement sans autorisation	Constaté	100 €
Frais pour changement d'emplacement autorisé		50 €
<b>10. ENTREES, SORTIES et DEPLACEMENTS EN ASTREINTE</b>		
Entrée ou sortie totale exceptionnelle le dimanche ou jour férié		70 €
Entrée ou sortie en horaires d'astreinte semaine et samedi		50 €
Sortie annulée une fois que déplacement de l'astreinte sans l'avoir prévenu		100 €

Intervention entre 22h et 7h pour coupure électrique due à une défaillance de l'installation privative (courrier préalable d'avertissement transmis)		100 €
Déplacement abusif / non justifié des agents en astreinte		100 €
changement de prise ou disjoncteur suite à une installation défectueuse de l'utilisateur		100 €

<b>11. STATIONNEMENT ET DÉPLACEMENT ABUSIF</b>		
Entrée de caravane(s) et stationnement sans autorisation sur un emplacement non occupé		100 €
Sortie annulée une fois l'équipe sur place sans avoir prévenu le service		50 €
Déplacement abusif / non justifié des agents		50 €

## TERRAIN D'APPOINT HIVERNAL DU BAGGERSEE

Tarif applicable au terrain d'appoint hivernal du Baggersee.

### ✓ Redevance forfaitaire d'occupation

- 2,70 € / jour pour 1 caravane
- 5,40 € / jour pour 2 caravanes
- 8,10 € / jour pour 3 caravanes

### ✓ Dépôt de garantie

- 50 € / emplacement

Restitué au départ, après constatation du bon état de l'équipement technique et du site.

### ✓ Indemnité pour occupation sans droit ni titre

- 2,70 € / jour pour 1 caravane
- 5,40 € / jour pour 2 caravanes
- 8,10 € / jour pour 3 caravanes

### ✓ Retenues forfaitaires en cas de dégradations ou de manquements au règlement

En cas de destruction partielle ou totale d'un élément d'équipement de l'aire, la Collectivité se réserve le droit de réclamer une indemnisation à la hauteur du coût réel du préjudice subi.

	Nature	Définition	Tarifs TTC
Communs	Panneau de signalisation	cassé	100 €
	Portique	cassé / fracturé	<i>facturés au réel</i>
	Axe de support - cadenas / portique	cassée / fracturée	150 €
Abords et emplacement	Propreté	détritus, objets	50 €
	Espaces Verts	détritus, objets	50 €
	Clé	perdue / cassée	20 €
	Poubelle	dégradée, brûlée, roue cassée	20 €
Électricité en extérieur	Coffret individuel Électrique	plastron cassé	50 €
	Coffret 9 prises	brûlé, cassé	1 500 €
	Prise Électrique	brûlée, cassée	20 €
	Disjoncteur	brûlé, cassé	100 €

Local bâtiment sanitaire	Mitigeur douche	Remplacement	100 €
	Pommeau douche ou diffuseur	Remplacement	30 €
	Flexible de douche	Détérioré / cassé	10 €
	Barre de douche support pommeau	Détérioré / cassé	50 €
	Hublots éclairage	Détérioré / vitre cassée	50 €
	Interrupteur	Détérioré / cassé	20 €
	Prise murale	Détérioré / cassé	20 €
	Miroir	Cassé	20 €
	Lavabo	Cassé / détérioré	<i>au réel sur facture</i>
	Robinet lavabo	Remplacement total	150 €
	Écoulement bouché WC - Lavabo - Urinoir	Prestation débouchage manuel	50 €

Écoulement bouché	Prestation débouchage mécanique	<i>au réel sur facture</i>
Carrelage (mur ou sol)	Le carreau	10 €
Cuvette WC -Urinoir	Cassé (e)	100 €
Porte	Cassée / forcée / à remplacer	<i>Au réel sur facture</i>
Serrure	Cassée / manquante	80 €
Cylindre barillet	Forcée/ hors service	80 €
Poignée	Cassée / manquante	40 €

## TERRAIN D'APPOINT

(HORS BAGGERSEE)

Tarifs applicables aux terrains d'appoint permettant l'accueil ponctuel des gens du voyage sur le ban de l'Eurométropole de Strasbourg. Ces terrains ne répondent pas aux normes définies par la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

### ✓ Redevance forfaitaire d'occupation

- 2,5 € / jour pour 1 caravane
- 5 € / jour pour 2 caravanes
- 7,5 € / jour pour 3 caravanes

### ✓ Dépôt de garantie

- 30 € / par caravane

Restitué au départ, après constatation du bon état de l'équipement technique et du site.

### ✓ Retenues forfaitaires en cas de dégradations ou de prestations spécifiques

Cf. tarifs pour les aires d'accueil et le terrain d'appoint du Baggersee.

## STATIONNEMENTS NEGOCIES

Tarifs applicables lors de tout stationnement négocié

**Mise en place d'une benne ou enlèvement des sacs poubelles : 200 € par semaine**

**Nettoyage final du site après le départ du groupe : 200 €**

## AIRE DE GRAND PASSAGE

Tarifs applicables pour l'Aire de Grand Passage d'Eschau-Strasbourg pour les caravanes double essieu (et plus), conformément au Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage

### ✓ Redevance forfaitaire d'occupation

- 28 € / grande caravane / semaine

### ✓ Dépôt de garantie

- 400 € / groupe jusqu'à 40 grandes caravanes
- 600 € / groupe supérieur à 40 grandes caravanes

Restitué au départ, après constatation du bon état des équipements techniques et du site.

### ✓ Indemnité pour occupation sans droit ni titre

- 28 € / jour / grande caravane

### ✓ Retenues forfaitaires en cas de dégradations ou de prestations spécifiques

En cas de destruction partielle ou totale d'un élément d'équipement de l'aire, la Collectivité se réserve le droit de réclamer une indemnisation à la hauteur du coût réel du préjudice subi.

	Nature	Définition	Tarifs TTC
<b>Terrain</b>	Clôture	Cassée / coupée / démontée	100 €
	Portail coulissant ou battant / portillon limiteur	Dégradation	<i>facturés au réel</i>
		Matériel inopérant	<i>facturés au réel</i>
	Bornes Fontaine 4 robinets	Détériorée - Cassée	2 000 €
	Robinet de la borne fontaine	Détérioré – Manquant	15 €
	Pavés / Caillebottis		50 €
	Coffrets électriques	Dégradation	100 €
		Matériel inopérant / manquant	1 500 €
	Prises	Par prise abimée ou manquante	30 €
	Prises 63A	Par prise abimée ou manquante	100 €
	Disjoncteur	Par disjoncteur abimé ou manquant	100 €
	Adaptateur	Par adaptateur abimé ou manquant	30 €
	Mats d'éclairage	Cassé, fracturé, graffitis...	150 €
	Local technique	Graffitis, trous, etc..	100 €
	Local technique	Dégradation	100 €
	Puits de pompage	Détérioration	200 €
	Espaces protégés	Dégradation	200 €
Propreté du site	Détritus, encombrants, etc...	300 €	
Herbe brûlée		150 €	
<b>Prestations spécifiques</b>	Intervention pour pose des coffrets électriques le dimanche (hors prestation à l'entrée d'un groupe)	Forfait	200 €
	Intervention pour l'accueil d'un groupe n'ayant pas prévenu le vendredi précédent le week-end d'astreinte (hors installation de coffrets électriques)	Forfait	200 €